

Chers parents,

Dans le cadre de la troisième phase du déconfinement, le Président de la République a annoncé dimanche le retour en classe de tous les élèves à partir du 22 juin, dans les écoles et les collèges, mettant fin au principe du volontariat des familles.

Le protocole sanitaire est assoupli en raison de la baisse du niveau de circulation du virus et des données rassurantes concernant l'impact et la transmission de la Covid-19 chez les enfants.

Le protocole sanitaire du 14 juin 2020 prévoit deux évolutions majeures :

- un assouplissement des règles de distanciation sociale entre élèves dans les classes : seule demeure la règle d'un mètre de distance latérale entre les élèves lorsqu'elle est matériellement possible.

« Si la configuration des salles de classe (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves et les élèves de plus de 11 ans doivent porter le masque de protection dans la classe ».

- la suppression des règles de distanciation entre élèves des écoles dans les espaces extérieurs ou ouverts (récréation, déplacements...). Les mesures pour éviter le brassage des groupes-classes et pour garantir l'hygiène des mains demeurent essentielles.

Les parents jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez leur enfant ou dans sa famille.

1. ENTREE et SORTIE DES ELEVES

Comme depuis le 14 mai, les 2 accès de l'école seront utilisés (entrée principale côté Roseraie et ancienne entrée côté rue de l'école) pour éviter le croisement des différentes classes.

2. LES HORAIRES

Les élèves sont attendus de la manière suivante : il n'y a pas de temps d'accueil 10 min avant dans la cour. A leur arrivée, les élèves se rangent auprès de leur enseignant(e) qui les attend dans la cour.

Merci de respecter ces horaires pour éviter tout engorgement devant les entrées de l'école.

Les élèves sortiront à 11h45 le matin et 16h l'après-midi par les mêmes accès qu'à l'entrée.

	CP	CP/CE1	CE1	CE2	CE2/CM1	CM1	CM2
Entrée/sortie des élèves	Grand portail côté Roseraie	Petit portail côté rue de l'école	Grand portail côté Roseraie	Grand portail côté Roseraie	Grand portail côté Roseraie	Petit portail côté rue de l'école	Petit portail côté rue de l'école
Horaires d'accueil	8h15	8h05	8h15	8h05	8h05	8h10	8h15

Aucun adulte extérieur à l'école ne peut entrer dans l'enceinte de l'école sans y être autorisé.

3. LES NOUVELLES REGLES DE DISTANCIATION PHYSIQUE

La règle indicative de surface de 4m² par élève ne s'applique plus dans les locaux.

La distanciation physique d'un mètre s'applique dans les salles de classe, entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves s'ils sont placés côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs ou ouverts entre élèves d'une même classe. Le port du masque n'est pas obligatoire pour les enseignants lorsqu'ils font cours et sont à une distance d'au moins un mètre des élèves.

Les salles de classe sont réaménagées pour respecter cette distance physique.

4. LE LAVAGE DES MAINS

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage se fait à l'aide d'une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre.

Le lavage des mains est réalisé au savon ou au gel hydro-alcoolique (sous la surveillance de l'adulte) :

- à l'arrivée dans l'école ;
- avant et après les récréations ;
- après être allé aux toilettes ;
- midi et soir après l'école **au domicile**.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe.



5. LES RECREATIONS

Le principe qui consiste à éviter le brassage entre groupes-classes est maintenu : il y a 3 moments de récréation différents et un espace de récréation dédié à chaque classe.

6. LE NETTOYAGE et la DESINFECTION des LOCAUX

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé une fois par jour.

Une désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et enseignants dans les salles de classe et autres espaces communs (tables, bureaux, poignées de portes, interrupteurs, rampes d'escaliers) est également réalisé une fois par jour.

7. EN CLASSE

Les élèves retrouvent leur table et leur chaise : ils peuvent laisser leur matériel sous leur table d'un jour à l'autre.

Votre enfant ne touchera que ses propres affaires.

Il ramène son cartable chaque jour à la maison pour faciliter le nettoyage et la désinfection dans les classes.

Aucun échange ou prêt de matériel (stylos, livres, cahiers) ne sera possible. Veillez à ce que vos enfants aient le matériel nécessaire pour travailler.

8. EN CAS DE SURVENUE D'UN OU PLUSIEURS SYMPTÔMES CHEZ UN ELEVE :

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite tenue :

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée dans le sous-sol de l'école permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale avec respect impératif des gestes barrière.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.